

# Le bulletin municipal

## Fontenailles

JUIN 2020

### Edito du maire



Le premier magazine de cette mandature, a été rédigé dans un contexte bien différent de celui habituel.

En effet, à Fontenailles, comme partout ailleurs, un événement majeur a bouleversé notre quotidien, l'apparition du « Coronavirus COVID 19 ».

Cet événement survenu dans une période de transition électorale a immédiatement été suivi d'un état d'urgence sanitaire. Ainsi, la vie municipale comme celle de chacun d'entre vous, a été bouleversée et contrainte de s'adapter aux exigences du confinement.

Durant cette période hors du commun, les agents techniques et la secrétaire ont maintenu une présence à leur poste afin d'assurer la continuité du service.

Parallèlement, les élus du mandat précédent, prolongés dans leur fonction par ce contexte de pandémie, ont entretenu des liens avec les personnes fragilisées (appels téléphoniques, achats de premières nécessités) et ont préparé, en partenariat avec des bénévoles, le déconfinement. Un élan de solidarité s'est mis en place : don de tissus, élastiques, fils et savoir-faire, ont permis la confection de plus de deux cents masques, qui ont été remis gratuitement aux administrés demandeurs. **Je tiens à remercier tous les acteurs de cette générosité.**

Face à la limitation des déplacements, a été proposé un marché sur l'esplanade de l'école. Ce service a permis aux Fontenillais désireux de se ravitailler en produits frais, dans un cadre sécurisé par les mesures barrières en vigueur.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le déconfinement est entamé. J'espère que vous et vos proches n'ont pas été touchés par ce fléau.

Force est de constater, que le personnel médical, de secours et ceux assurant les besoins de premières nécessités ont été et sont exemplaires. Merci à eux. Des habitants ont proposé de réaliser des visières pour les nombreuses infirmières et aides-soignantes qui résident sur notre commune. Je salue cette initiative. Ce matériel est également mis à disposition des enseignants.

Cependant, même si les élus du regroupement pédagogique ont été contraints de rouvrir l'école de Fontenailles, le temps du bilan n'est pas encore venu, nous sommes encore au cœur du combat contre l'épidémie. Il est trop tôt pour parler de victoire. Chacun doit rester vigilant et responsable.

Enfin, dans le cadre du renouvellement du mandat du 15 mars, je vous remercie de la confiance que vous avez accordée à mes colistiers et à moi-même (76,45% des suffrages). Je m'engage à faire le maximum pour continuer à bâtir avec vous, une relation basée sur le respect et le dialogue dans le but d'œuvrer pour notre village.

Il faudra du temps pour reprendre une vie « normale ». Ne baissons pas les bras et n'oublions pas que chaque épreuve nous fait grandir.

Prenez-soin de vous et de vos proches

Votre Maire

Ghislaine Harscoët

Mairie de Fontenailles  
63 rue de Maurice  
Wanlin  
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17  
01 64 08 43 42  
Astreinte :  
06 08 05 01 47

Agence postale

01 60 52 66 35

Site

mairie.fontenailles.fr

Horaires mairie et  
agence postale

Lundi—mercredi—  
vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—  
samedi :

De 9h00 à 11h00

-----

Permanence des élus

Samedi de 9h à 11h

RAM

Réouverture en  
septembre

Bibliothèque

Fermée

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

# L'équipe municipale

## LES ADJOINTS



**Didier Picodot**

**1er adjoint** chargé des finances, de l'administration générale et de l'urbanisme.



**Patricia Sève**

**2ème adjointe** chargée des fêtes, des associations, de la jeunesse, de la culture, du patrimoine et de la communication.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Philippe Lanoe**

Chargé des petits travaux et de la gestion des agents techniques.



**Catherine Calonec**



**Nicolas Testelin**



**Valérie Mentec**



**Pascal Ramet**



**Aurélia Peeters**



**Cédric Dacquay**



**Sira Samaké**



**Philippe Calonec**



**Christian Petit**



**Mélanie Stenvot**



**Martine Dejeu**

## LES COMMISSIONS ET LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### LES COMMISSIONS :

**LA COMMISSION FINANCES** : Ghislaine Harscoët, Didier Picodot, Patricia Sève, Philippe Lanoe, Nicolas Testelin, Valérie Mentec, Pascal Ramet, Aurélia Peeters, Cédric Dacquay et Martine Dejeu.

**LA COMMISSION TRAVAUX, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT** : Ghislaine Harscoët, Didier Picodot, Philippe Lanoe, Catherine Calonec, Nicolas Testelin, Pascal Ramet, Cédric Dacquay, Philippe Calonec et Christian Petit.

**LA COMMISSION FÊTES, ASSOCIATIONS, CULTURE, JEUNESSE ET PATRIMOINE** : Ghislaine Harscoët, Patricia Sève, Philippe Lanoe, Catherine Calonec, Nicolas Testelin, Valérie Mentec, Pascal Ramet, Aurélia Peeters, Cédric Dacquay, Sira Samaké, Philippe Calonec et Christian Petit.

**LA COMMISSION COMMUNICATION** : Ghislaine Harscoët, Didier Picodot, Patricia Sève, Catherine Calonec, Nicolas Testelin, Valérie Mentec, Aurélia Peeters, et Christian Petit.

**LA COMMISSION APPELS D'OFFRES** : Titulaires : Ghislaine Harscoët, Didier Picodot et Christian Petit  
Suppléants: Nicolas Testelin, Pascal Ramet et Cédric Dacquay.

### LES SYNDICATS :

#### **Le SMIVOM : Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Multiples de la Région de Mormant (SMIVOM) :**

Titulaires : Catherine Calonec—Philippe Calonec - Suppléants : Valérie Mentec— Christian Petit

#### **Le SPV : Syndicat Pédagogique de Villefermoy :**

Titulaires : Ghislaine Harscoët—Pascal Ramet - Suppléants : Didier Picodot—Philippe Lanoe

#### **Le SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire :**

Titulaires : Patricia Sève—Sira Samaké - Suppléants : Philippe Lanoe—Pascal Ramet

#### **Le SMEP : Syndicat Mixte Etude et Programmation (Chemin directeur local) :**

Tjtulaire : Pascal Ramet - Suppléant : Nicolas Testelin

#### **Le SMETOM : Syndicat Mixte de l'Est Seine et Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères :**

Titulaires : Philippe Lanoe—Christian Petit - Suppléants : Pascal Ramet—Cédric Dacquay

#### **Syndicat des Eaux des 4 vallées de la Brie :**

Titulaire : Philippe Lanoe - Suppléant : Nicolas Testelin

#### **Le SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eaux Potable de Bailly Carrois :**

Titulaires : Didier Picodot—Cédric Dacquay - Suppléants : Pascal Ramet—Philippe Calonec

#### **Le SDESM : Syndicat des énergies de Seine et Marne :**

Titulaires : Didier Picodot—Philippe Lanoe - Suppléante : Ghislaine Harscoët

#### **Foyer Résidence des personnes âgées de Mormant :**

Titulaires : Aurélia Peeters—Sira Samaké - Suppléantes : Valérie Mentec— Mélanie Stenvot

**Délégué à la défense** : Nicolas Testelin

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le tableau d'affichage en mairie ou sur le site internet.

### ETAT CIVIL

#### **Naissances**

Hannah Seneze le 4 février

Maëly Bouteloup Obry le 14 février

#### **Décès**

Gisèle Vaast le 25 mars

Eliane Piat le 23 avril

Claude Guillois le 29 avril

Didier Gerault le 17 mai

**Afin de respecter le règlement européen, désormais l'état civil de ce magazine ne pourra être complété qu'avec votre accord écrit.**

Née le 16 juin 1926, Mme Gisèle Vaast était la doyenne de Fontenailles.

Depuis son décès, c'est Mme Jeanne Gauchard qui est devenue la doyenne du village. Agée de 91 ans, elle a vécu au JARRIER dès sa naissance le 20 octobre 1928 puis dans le centre de Fontenailles depuis le 6 septembre 1947.



## Nettoyage de l'église

Les élus, Madame Harscoët, Messieurs Nicolai, Braud, Picodot, les agents techniques, Fred et Régis et Mme Lefebvre ont nettoyé le mobilier de l'église et l'intérieur de l'édifice.



## La Place Chaude

Les travaux d'enfouissement des réseaux Enedis et télécom sont en cours rue de la Place Chaude.

Il reste à reboucher, installer les luminaires et faire les branchements des lignes.



## Le Bulletin municipal

Votre magazine va changer avec la nouvelle équipe.

Le report de l'installation du nouveau conseil municipal et le confinement ne nous ont pas permis de travailler sur le nouveau magazine. Aussi, vous retrouvez aujourd'hui le format coutumier.

## L'antenne Orange

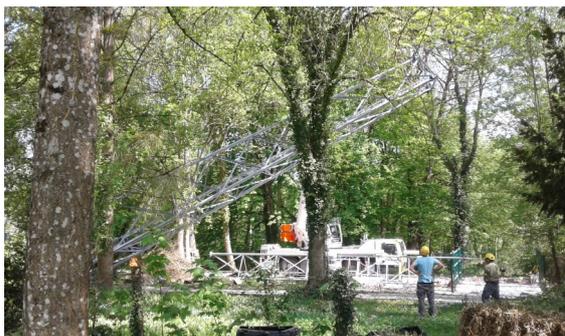
Les travaux pour l'installation de l'antenne orange sont engagés.

Le massif béton de 4mx4m d'une profondeur de 2 ;20m a été réalisé.

Six camions toupie représentant 43,5T de béton, ont été nécessaire pour réaliser cette base.

Le passage du câble d'alimentation et de la fibre optique ont été commencé.

Désormais, l'antenne est érigée. Afin de finaliser les branchements, il faut que le coffret électrique soit installé.



## ATELIERS DU PATRIMOINE

Pendant les vacances d'hiver, la communauté de communes a proposé des ateliers patrimoine « *La Brie Nangissienne à travers le temps* ». Les enfants ont ainsi été plongés dans l'histoire médiévale et ont pu s'initier à l'art de la calligraphie à la plume et la création d'un vitrail.



## LE REPAS DU CCAS LE SAMEDI 29 FÉVRIER

Tous les ans, le CCAS met à l'honneur ses aînés. Ils ont été réunis autour d'un repas au restaurant La Forge. Ce moment permet à la population de se retrouver, d'échanger dans la convivialité et la bonne humeur.



## Les chenilles processionnaires

Afin de lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires du chêne dans le bois communal, un traitement bio à base de *Bacillus Thuringiensis* a été effectué le samedi 25 avril.



## Transition énergétique—Economie d'énergie

La commune poursuit son engagement concernant la transition énergétique. Monsieur Braud a changé les éclairages des locaux techniques.



Tous les tuyaux ont été calorifugés.



Le SMETOM-GEEODE, c'est 10 déchetteries à votre service ! alors, **STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !**



## Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

les sols et les eaux, attirent une faune indésirable et sont source de nuisances olfactives et de risques sanitaires. Un dépôt sauvage est un site ponctuel sur le trottoir de la ville, au pied de la poubelle, devant une déchetterie ou à la campagne qui résulte, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets.

Les dépôts sauvages peuvent avoir des conséquences. Outre l'aspect visuel négatif, ils polluent

## Que risque-t-on ?

**Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.**

Nous informons les auteurs de ces indécrottes qu'ils s'exposent à des amendes de 68 à 1500 €.

Ce sont les services des communes et le SMETOM-GEEODE et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

**Article L.541-2 et L.541-3 du Code de l'Environnement, R.635-8 et R.644-22 du Code Pénal.**

Si vous êtes témoin de ce genre d'incivilité, n'hésitez pas à contacter la mairie ou les forces de l'ordre.

**ENSEMBLE RESPECTONS ET AGISSONS POUR L'ENVIRONNEMENT !**



Z.I RD 619 77370 NANGIS. 01.64.00.26.45. [www.smetom-geeode.fr](http://www.smetom-geeode.fr)

## Broyage à domicile

La campagne de broyage reprend jusqu'à fin novembre 2020.

Le SMETOM vous propose gratuitement un broyage à domicile sur rendez-vous, les lundis, mercredis et vendredis. Après la prestation, l'agent laissera le broyat sur place et vous donnera des conseils sur son utilisation au jardin.

RDV sur le site [smetom-geeode77.fr](http://smetom-geeode77.fr)

## Défi pour l'environnement – Ensemble nettoisons la nature—Samedi 7 mars



Deuxième participation au défi pour l'environnement mise en place par le département et le Lion's Club... près de trente personnes ont participé au nettoyage du village et des voies de proximité.



Déchets verts pendant le confinement

**Le village subit l'incivilité de certaines personnes. Régulièrement, des déchets verts ont été retrouvés sur la route, dans des chemins ou des propriétés privées.**

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts par arrêté préfectoral. Brûler ses déchets peut-être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

### La propreté de notre village

Le village participe régulièrement aux opérations de nettoyage organisées par le groupe Leclerc ou le département.

L'institutionnalisation de cette démarche est essentielle. Aussi nous étudions la possibilité de mettre en place une journée par saison.



**Xavier Sturdik**  
Pompes Funèbres et Marbrerie

47, rue du Général Leclerc  
77370 Nangis

Tél. : 01 64 01 02 45  
servicesfuneraires77@gmail.com



### TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans la continuité du nouveau Pass Navigo Junior (4-11 ans) mis en place par la Région, et afin de permettre aux 82 000 collégiens seine-et-marnais d'emprunter les circuits spéciaux scolaires et les lignes régulières à un coût allégé, **le Département a choisi d'augmenter, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2020, la prise en charge départementale sur ces deux forfaits.**

Le Département a adopté lors de sa dernière séance les nouveaux tarifs publics départementaux suivants à destination des collégiens seine-et-marnais :

- Sur les **circuits spéciaux scolaires**, la participation familiale d'une carte SCOL'R sera de **24 € (frais de dossier compris)** soit une réduction de **76 €** par élève concerné au regard du coût actuel (actuellement à 100€)
- Sur les **lignes régulières**, le reste à charge d'une carte Imagine R sera fixé à **75 €**, après l'aide complémentaire du Département qui sera mise en place début 2021.

**Les familles devront s'acquitter du règlement du titre Imagine R de 100 € et seront, sur demande sur un site dédié, remboursées à hauteur de 25 € par le département.**

Les services se tiennent à votre disposition pour toutes informations complémentaires *via* l'adresse mail suivante : [bureauoffrescolaire@departement77.fr](mailto:bureauoffrescolaire@departement77.fr).

## LE MARCHÉ

Dès le 8 avril, un marché composé d'un boucher charcutier, d'un poissonnier et d'un primeur fromager s'est installé le jeudi sur l'esplanade devant l'école. Ainsi, les Fontenaillois ont pu pallier à la fermeture du marché de Nangis et aux difficultés d'approvisionnement des grandes surfaces.

Désormais, il vous accueillera les vendredis soir de 17h à 19h.



## LA RUCHE QUI DIT OUI

Installée depuis septembre 2019 sur notre commune, La Ruche Qui Dit Oui s'est adaptée aux règles sanitaires du confinement et a augmenté le nombre de ses producteurs pour répondre aux besoins de la population.



## LES MASQUES ET LES VISIÈRES

Grâce à un formidable élan de solidarité, les élus ont depuis quelques semaines la possibilité de vous fournir des masques en tissus pour vous et vos enfants. Merci à tous les bénévoles de Fontenailles et de Nangis pour leur formidable investissement.

Des visières ont été fabriquées pour le personnel communal par des habitants du village.

*N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de masques.*

## LES ÉVÉNEMENTS A VENIR

*Les 5 et 6 septembre : FÊTE COMMUNALE en partenariat avec les associations :*

Jeux, Manèges, Restauration, Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice, Brocante, Forum des associations, Poney, Tir à l'arc, Lasergame, Animations...

*Le 26 septembre : Nettoyage de la nature.*

## Il y a 75 ans...le 8 mai 1945

### La victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie

La défaite de l'Allemagne est annoncée officiellement mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Elle laisse un bilan sans équivalent dans l'Histoire avec plus de cinquante millions de morts militaires et majoritairement civils.



Cette année, les commémorations se sont déroulées dans une ambiance particulière puisqu'elles ont eu lieu à huis clos en présence de Mme Harcoët, le maire, et des adjoints, Mme Sève, M. Nicolai et M. Picodot.

### Accueil des élèves à l'école.

Les élèves de maternelle et d'élémentaire scolarisés à Saint Ouen en Brie seront regroupés sur l'école maternelle de notre village. L'école de La Chapelle Rablais accueille les élèves scolarisés sur ce site (mais les transports scolaires ne sont pas rétablis). Les enfants des personnels prioritaires sont accueillis tous les jours. Ceux dont les familles souhaitent qu'ils reprennent les cours, sont acceptés une ou deux fois par semaine. Pour les autres, l'enseignement à distance est maintenu par les enseignants selon un planning dressé par les directrices.

Fin mai, 23 élèves d'élémentaire et 12 de maternelle étaient présents. Certains restent sur le site durant la pause méridienne. Ils sont pris en charge par le personnel municipal. Cependant la restauration scolaire n'est pas assurée. Les familles fournissent un repas froid.

Actuellement, l'accueil du périscolaire n'est pas ouvert. Les mesures barrières imposent que seuls huit enfants pourraient bénéficier de ce service municipal.